

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU LUNDI 30 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le lundi 30 juin 2025,

Délibération n° :

DL20/2025

Objet :

Rapport d'activités de
Dalkia 2024 –
concessionnaire du
réseau de chaleur

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- Mme BERCHON (titulaire – CPS)
- Mme BERT (titulaire – CPS)
- M. BIZEBARD (suppléant – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CASSINARI (suppléant – CPS)
- Mme DA COSTA-FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire – CPS)
- M. GILBERT (suppléant – CPS)
- M. GILBON (titulaire – CPS)
- M. HENRIOT (titulaire – CPS)
- M. JEANNOT (suppléant – CPS)
- M. LARDIERE (titulaire – CPS)
- Mme LESCURE (suppléante – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- M. POMPEIGNE (titulaire – CCHVC)
- M. PREVOST (suppléant – CPS)
- M. PRIVE (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. CAUCHETIER (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M. GARSUAULT (titulaire – CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire – CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; M. DEBRAS (titulaire – CPS) ; M. DIDIN (titulaire – CPS) ; Mme DUMAS (titulaire – CPS) ; M. FAYED Réda (titulaire – CPS) ; Mme GELOT (titulaire – CPS) ; M. GLEIZE (titulaire – CPS) ; Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC) ; M. LANGLOIS (titulaire – CPS) ; Mme LEBLANC (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire – CPS) ; M. LEQUIN (titulaire – CPS) ; M. MAJEUX (titulaire – CPS) ; M. MASURE (titulaire – CPS) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ; Mme VALOT (titulaire – CPS) ; M. ZIANE (titulaire – CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 23/06/2025

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Michel GILBERT est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 24
VOTANTS : 25

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-200062321-20250630-DL20_2025-D

Délibération n°DL20/2025
Rapport d'activité DALKIA 2024 – Concessionnaire du réseau de chaleur

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1411-3 et L.1413-1,

Vu la délibération n°DL49/2020 du 21 septembre 2020 portant élection des membres de la Commission consultative des services publics locaux du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu le rapport du délégataire, la société DALKIA remis au SIOM le 30 mars 2025,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du SIOM de la Vallée de Chevreuse en date du 25 juin 2025,

Vu la note de présentation,

Considérant l'obligation de présenter à l'assemblée délibérante le rapport 2024 du délégataire, exploitant un réseau de chaleur dont l'énergie est fournie par l'UVE de Villejust,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **Prend acte** du rapport 2024 de la société DALKIA, exploitant le réseau de chaleur de Courtabœuf suite à une délégation de service public.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président
Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : - 4 JUIL. 2025
Affichée le :